

Décision

Générale

colonial

Décision n° 702 MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES

n° 702

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1960

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels du Lieutenant d'Infanterie de Marine Le Du (Jean), décédé à Ali-Sabieh le 26 avril 1960, actuellement au dépositaire de Djibouti, seront transférés au cimetière de Briecde-l'Odet (France). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du Budget de l'Etat (Budget des Armées « Affaires d'Outre-Mer » chapitre 32-83 – Transport du Personnel et Déplacements, art, 1er).